



ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

Monsieur le Président
Syndicat Mixte du bassin de Thau
328 quai des Moulins
34200 Sète

Sète, le 26 juin 2023

REF: MG/SR/EB/JM135

OBJET : DEMANDE DE GESTION OPERATIONNELLE DU RISQUE D'INVERSAC

Monsieur,

Dans un contexte de sécheresse assez exceptionnel, la source de la Vise située dans la lagune de Thau a récemment été proche de la survenue d'un inversac, comme cela s'est déjà produit entre 2020 et 2022 pendant près de 16 mois, et à d'autres reprises auparavant.

Il y a un an prenait fin l'étude Dem'eaux Thau portée par le BRGM et commanditée par le SMBT. C'est grâce à cette étude qu'aujourd'hui nous sommes en capacité de prévoir tout risque d'inversac jusqu'à 60 jours en amont. Le SMBT a constitué un comité de suivi du Pli Ouest qui est notamment réuni lorsque les niveaux de vigilance de la source de la Vise, définis en comité technique, sont atteints ou dépassés. A ce jour en revanche, nous n'avons pas de moyen opérationnel pour agir et faire face à un risque d'inversac.

Lors de la réunion en plénière de la Commission Locale de l'Eau le 12 juin dernier, les membres présents ont confirmé l'importance de réfléchir aujourd'hui à des solutions techniques pour faire face à de futurs inversacs. Dans un premier temps, la CLE a souhaité saisir le SMBT pour mener une expérimentation sur la Vise permettant de l'obstruer en cas de survenue d'un inversac et d'acquérir de nouvelles connaissances pour mieux connaître le fonctionnement de cette ressource en eau si précieuse pour notre territoire. Ce travail devra être mené avec l'appui technique et scientifique de partenaires tels que le BRGM.

Je sollicite ainsi le SMBT sur ce sujet et me tiens à votre disposition pour toute précision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Michel GARCIA
Président de la CLE